

Augmentation de capital annoncée

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT -

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi –Centre Urbain Nord- 1082 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 avril 2024, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de **20.625.000 dinars** à prélever du compte résultats reportés, **par l'émission de 20.625.000 actions nouvelles gratuites**, de nominal 1 dinar chacune, pour le porter ainsi **de 247.500.000 dinars à 268.125.000 dinars**.

Cette augmentation donnera lieu à l'émission de **20.625.000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour douze (12) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au **1^{er} janvier 2023**. Le capital sera ainsi porté de 247.500.000 dinars à **268.125.000 dinars**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2023**.

Cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **28 mai 2024**.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2023, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **28 mai 2024**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **28 mai 2024**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **28 mai 2024**.